



## **ORDO D'ASSEMBLÉE**

### **Séance ordinaire du 5 juin 2019**

**1. Adoption de procès-verbaux:**

1.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2019

**2. Liste des chèques émis et dépôts directs (paiements électroniques) au cours de la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2019**

**3. Journal des achats et liste des comptes à payer**

**4. Période de questions**

**5. Avis de motion et adoption de règlement:**

5.1. Règlement numéro 577-2019, règlement autorisant la construction de la nouvelle Mairie de Saint-Paul, décrétant la dépense inhérente au montant de 3 095 416 \$ et un emprunt pour en acquitter le coût au montant de 2 095 416 \$;

- Dépôt et présentation du projet de règlement;
- Avis motion;

**6. Lettres de citoyens de Saint-Paul:**

6.1. Lettre de M. Michaël Pellerin, 175, rue des Tourelles, Saint-Paul Re: Offre de surfacage pour la période hivernale des sentiers existants de la Municipalité

6.2. Demande de Pépinière Saint-Paul de Joliette inc. Re: Demande d'autorisation pour un prélèvement d'eau assujetti à l'article 31.75 de la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2) – Lots numéros 3 829 524, 3 829 519 et 3 829 594 du cadastre du Québec

**7. Urbanisme:**

7.1. PPCMOI-02-2019 - Demande de M. Gautier Lutz, B.Sc. Urbanisme, chargé de projets du Groupe Immapatrimoine, 50, rue de la Charente, L'Assomption Re: Demande de projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble visant à permettre la construction d'un immeuble multifamilial - Adoption du second projet

7.2. Demande de M. Michel Dulude, représentant de la compagnie 9298-1471 Québec inc., 303, boulevard Antonio-Barrette, Notre-Dame-des-Prairies Re: Demande de modification à la réglementation d'urbanisme (règlement de zonage 313-1992) visant à permettre les garages mitoyens ayant une emprise au sol supérieur à 10% et l'implantation de bâtiments principaux à 7 mètres de la marge avant pour les zones H-17 et H-31

7.3. Rapport de l'urbaniste, portant le numéro URB-05-2019 Re: Demande de permis de lotissement numéro 2019-100008 de M. Michel Dulude pour la compagnie 9298-1471 Québec inc., 303, boulevard Antonio-Barrette, Notre-Dame-des-Prairies - Projet intégré "Les Cours du ruisseau" en copropriété

**7. Urbanisme (suite)**

7.4. Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 28 mai 2019:

7.4.1. Demande de M<sup>c</sup> Adélaré Éthier, notaire, pour M<sup>me</sup> Denise Contant, 58, 3<sup>e</sup> Avenue, Saint-Paul, auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec Re: Demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture du lot 3 829 147 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 0,1299 hectare

**8. Travaux publics:**

8.1. Rapport du directeur des travaux publics et des services techniques, portant le numéro TP-19-2019 Re: Demande d'approbation de CoopTel - Projet 083-RIL-Matawini-Z03 - Secteur 2 - Chemin Landry

8.2. Rapport du directeur des travaux publics et des services techniques, portant le numéro TP-20-2019 Re: Demande d'approbation de Telus - Projet 2742529-D01 - 1300, rue Notre-Dame

8.3. Rapport de l'adjoint aux services techniques, portant le numéro TP-21-2019 Re: Acquisition d'un appareil détecteur de métal

8.4. Rapport de l'adjoint aux services techniques, portant le numéro TP-22-2019 Re: Ajout au contrat de tonte de gazon d'un terrain sur la rue de Visan

8.5. Rapport de l'adjoint aux services techniques, portant le numéro TP-23-2019 Re: Proposition de service de désherbage écologique

8.6. Demande de soumissions publiques pour des travaux de réfection du débitmètre Curé-Valois, de la station de pompage Royale et de la station de pompage de l'Industrie

**9. Protection;****10. Culture;****11. Loisirs:**

11.1. Rapport de la technicienne en loisir au Service des loisirs et de la culture, portant le numéro LO-26-2019 Re: Embauche de personnel supplémentaire - Camp de jour 2019

11.2. Rapport de la technicienne en loisir au Service des loisirs et de la culture, portant le numéro LO-27-2019 Re: Embauche de personnel - Fête de la famille 2019

11.3. Projet en milieu rural - Passerelle du Ruisseau

11.4. Rapport de la directrice du Service des loisirs et de la culture, portant le numéro LO-28-2019 Re: Sonorisation - Éclairage - Scène - Mardis d'août 2019

**12. Administration:**

12.1. Adoption de la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution d'un contrat

**12. Administration (suite)**

- 12.2. Protocole d'entente à intervenir entre la Municipalité et la Commission scolaire des Samares concernant l'utilisation de locaux, équipements, terrains et aménagements pour le camp de jour - École primaire La Passerelle - École Vert-Demain
- 12.3. Mandat d'élaboration d'un plan concept, d'un estimé budgétaire et d'une liste des matériaux concernant l'aménagement paysager de la nouvelle Mairie

**13. Développement économique;**

- 13.1. Promesse de vente par Caisse populaire Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière en faveur de la Municipalité de Saint-Paul de l'immeuble avec construction portant le numéro civique 790, boulevard de l'Industrie, Saint-Paul

**14. Lettres entraînant des décisions:**

- 14.1. Lettre de M<sup>me</sup> Isabelle Mireault, ingénieure, M. Ing., directrice Infrastructures de la firme Les Services exp inc. Re: Offre de service - Postes de pompage Royale et de l'Industrie - Chambre de compteur Curé-Valois - Reprise de l'appel d'offres 2019 - Projet PAUM-00226626
- 14.2. Lettre de M. Jacques Demers, président du Congrès 2019 de la Fédération québécoise des municipalités Re: 78<sup>e</sup> congrès: La FQM, porte-parole des régions du 26 au 28 septembre 2019

**15. Autres correspondances****16. Autres affaires:**

- 16.1. Autorisation pour émission d'un constat d'infraction au règlement numéro 564-2017, règlement concernant les animaux – 97, chemin Saint-Javques - Article 14 a) : Chiens dangereux: constitue une nuisance et est prohibé tout chien méchant ou ayant la rage - Est réputé être dangereux, tout chien ayant causé une blessure corporelle à une personne ou un animal domestique, par morsure ou griffage - Date de l'infraction: 4 février 2019 - Dossier 42846
- 16.2. Autorisation pour émission d'un constat d'infraction au règlement numéro 564-2019, règlement concernant les animaux – 467, boulevard Brassard (4 chiens et 4 chats) - Article 5: Il est interdit de garder plus de cinq (5) animaux, dont un maximum de trois (3) chiens et de trois (3) chats, non prohibés par une autre disposition du présent règlement, dans une unité d'occupation incluant ses dépendances - Date de l'infraction 8 février 2019 - Dossier 16358
- 16.3. Trente-cinquième anniversaire de service à la Municipalité de Saint-Paul – M<sup>c</sup> Richard B. Morasse

**17. Période de questions**